

## Rappel : attention au monoxyde de carbone

---

**Joliette, le 11 janvier 2019** – La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière rappelle à la population que les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) restent élevés pendant toute la période hivernale.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui ne se voit pas et qui est sans odeur. Il n'irrite ni les yeux ni les voies respiratoires, mais le respirer peut être très dangereux pour la santé et même entraîner la mort.

Le CO peut être produit lors de l'utilisation des combustibles tels que le propane, l'huile à chauffage, le gaz naturel, le kérosène, l'essence, le bois, le charbon, le diesel, etc.

### Symptômes

Les principaux symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont les maux de tête, les nausées et les vomissements, les étourdissements, la somnolence ou la perte de conscience. Ces symptômes doivent être pris au sérieux, car ils peuvent laisser des séquelles graves et parfois irréversibles.

### Avertisseur de CO

Le meilleur moyen de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone consiste à installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans chaque pièce desservie par un appareil à combustion ou qui donne directement dans un garage adjacent à la maison. Il est important de ne pas confondre « avertisseur de fumée » et « avertisseur de monoxyde de carbone ».

D'autres précautions peuvent également éviter une intoxication au CO dont :

- Ne pas utiliser un appareil ou un outil fonctionnant au combustible dans un espace ou un endroit clos, même si la porte est ouverte;
- Ne pas faire fonctionner un véhicule dans un garage ou un abri temporaire, même si la porte est ouverte;
- Bien dégager la neige qui pourrait bloquer la sortie du tuyau d'échappement d'un véhicule à moteur avant de le démarrer.

Pour plus d'information, consulter la section « santé » du site Quebec.ca à l'adresse :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/prevenir-les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone/> .